Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 38 (1958)

Heft: 2

Vorwort: Editorial

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Que nos lecteurs ne soient pas surpris! La « Revue économique franco-suisse » n'a pas subi de telles atteintes du sort qu'elle en a été réduite à la portion congrue et le « supplément bleu » habituel n'est pas devenu notre seul moyen d'expression.

Au contraire! Nous vous avons informés, dans notre numéro de Noël dernier, que nous avions décidé d'améliorer encore la présentation de notre *Revue*. Cet effort, toutefois, nous oblige à en ramener la parution à six exemplaires par an. Pour que les liens qui nous unissent à nos adhérents ne s'en trouvent cependant pas distendus, nous publierons donc dorénavant, tous les deux mois et alternativement avec la *Revue*, ce petit cahier bleu.

Sa prétention est modeste : nous désirons simplement, par ce moyen, tenir régulièrement nos membres au courant de l'activité économique et de l'évolution des échanges commerciaux franco-suisses, ainsi que des démarches que nous effectuons pour défendre leurs intérêts.

Avec le Bulletin hebdomadaire, qui apporte des renseignements d'ordre plus technique à tous les intéressés au commerce franco-suisse, nous espérons ne pas faillir à notre devoir d'information.

En ce début d'année, l'occasion paraît bonne de rappeler ici brièvement quelques-uns des services que nous rendons et de souligner que, association privée, travaillant commercialement, notre Compagnie peut épargner à ses adhérents temps, soucis et argent.

On sait communément qu'un service spécial est chargé, à notre Siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation. On sait aussi que nous rendons tous services commerciaux, sélectionnant les adresses de clients et fournisseurs en France et en Suisse, trouvant représentants et représentations idoines. On sait de même que notre service juridique est appelé à résoudre les problèmes posés par la réglementation des changes, la législation fiscale suisse et française, la création de sociétés, la mise au point de contrats d'agences ou de représentation et l'arbitrage des différends commerciaux. On sait enfin que nos services d'informations documentent de façon permanente sur tous les événements et les décisions qui peuvent influencer la marche des affaires, par nos publications périodiques, par notre bibliothèque économique mise à la disposition de chacun, et par notre documentation, dépouillée et condensée pour vous.

Au moment où l'exportation est devenue une nécessité impérieuse pour l'économie française, il convient de porter l'accent sur le client solide, sûr et fidèle que représente le marché suisse. Ce n'est pas un marché facile pour les industriels français, mais il est intéressant car il leur donne l'occasion de confronter leurs produits, dans des conditions de libre concurrence, avec ceux du monde entier. Aux entreprises françaises qui se décident à exporter, nous pouvons indiquer quelles chances elles ont de se créer une nouvelle clientèle au-delà du Jura, quelles précautions elles doivent prendre pour s'adapter à ses goûts et à ses habitudes, quelle concurrence elles auront à affronter.

Quant aux exportateurs suisses, ils connaissent l'importance du marché français pour plusieurs secteurs vitaux de l'industrie helvétique. Certes, pour l'atteindre, il faut franchir bien des obstacles. Mais ils sont parfois moins élevés qu'on le croit et un renseignement obtenu opportunément évite bien des tracas. Nous sommes parfaitement outillés pour vous conseiller à temps sur les classifications douanières, sur les taux des droits et taxes applicables, sur le régime exact d'importation, sur les procédures spéciales, sur les exigences administratives à satisfaire, sur les possibilités de prorogation ou d'exception parfois en vigueur.

D'autre part, nous nous préparons activement à tenir notre place dans une Europe unifiée économiquement. Le marché commun est déjà une réalité et, quelle que soit la forme que prendra la zone de libre échange, le commerce franco-suisse sera affecté par les dispositions nouvelles. Un de nos services suit ce problème avec une scrupuleuse attention. Il est prêt dès maintenant à répondre aux questions que chacun peut légitimement se poser.